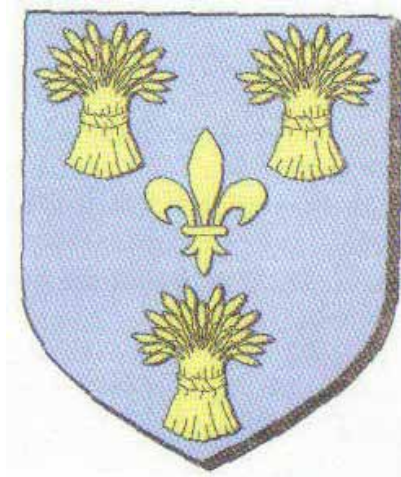


Amélioration du cadre de vie

Restructuration et aménagement du GR 22 en
entrée de village



Le GR 22 dénommé dans le village « Rue Neuve » est en fait une des voies les plus anciennes du village ! C'est une impasse (en très mauvais état !) emprunté par les quelques riverains présents, mais surtout par les randonneurs.

En effet derrière cette sémantique anecdotique se cache un accès piéton très agréable et fréquenté. **Il débouche au centre du bourg sur la place de l'église** (dans le sens Paris- Mont St Michel), et offre les services d'une boulangerie et d'une petite auberge

Ce chemin de grande randonnée aboutissant donc au cœur du village est devenue un des accès privilégié des nombreux randonneurs.

Pour les promeneurs cette liaison offre l'accès à de nombreux points de vue paysagers et architecturaux de la commune de Berchères.

Cette halte permet ensuite aux randonneurs de se diriger dans deux directions; soit poursuivre le GR 22 vers l'ouest, soit de se diriger vers nord et le GR du Pays des Yvelines.

Il est à noter que malgré l'état très dégradé de cette voie un grand nombre de riverains redoublent d'efforts pour embellir par des plantations et des travaux de restauration leurs demeures et les bas cotés .

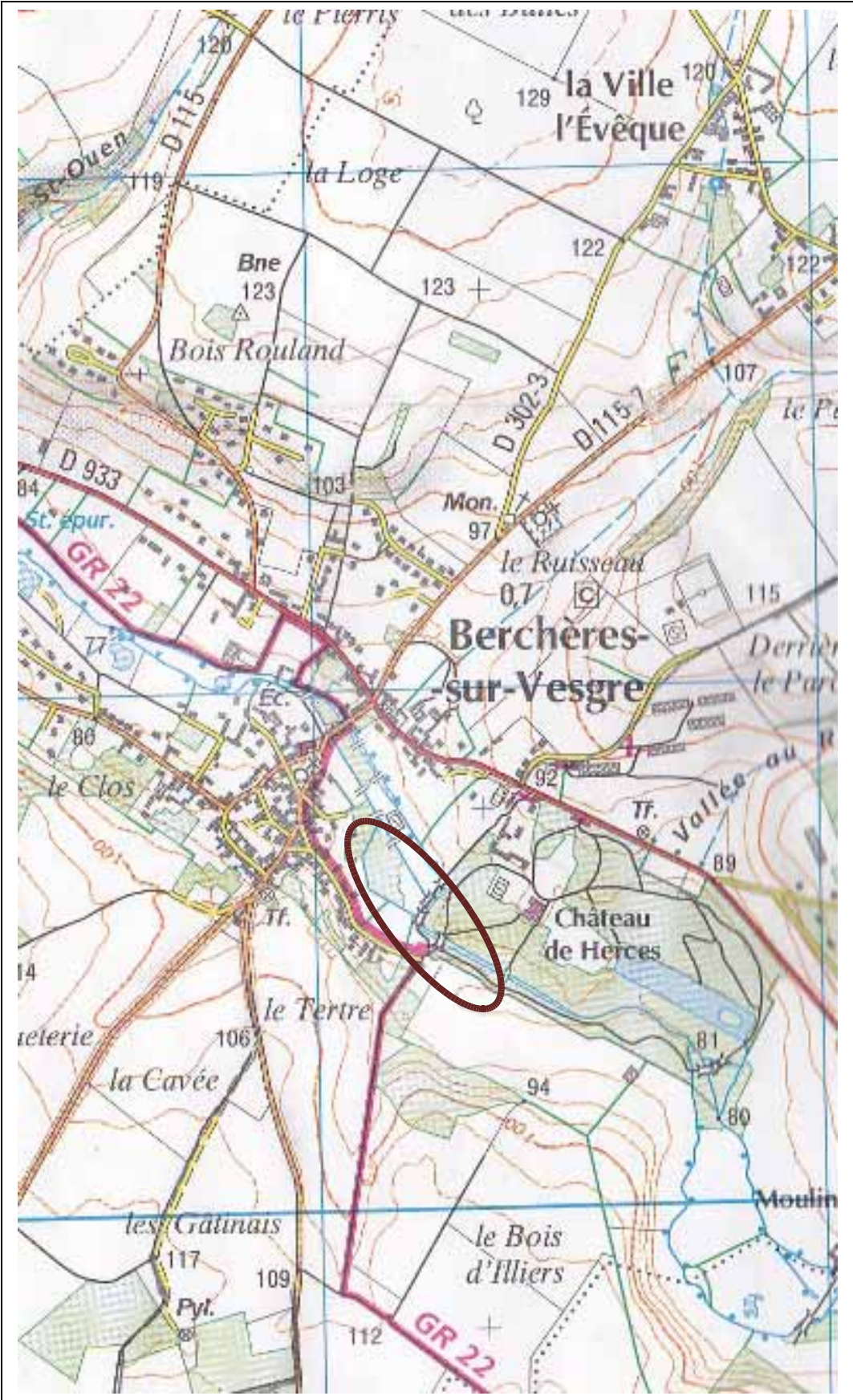


PROJET

Difficilement praticable en voiture et très dégradée pour les piétons elle doit être entièrement restructurée pour en faire une liaison douce en impasse, interdite à la circulation (zone 30 Km/h et réservée essentiellement aux piétons et cyclistes.

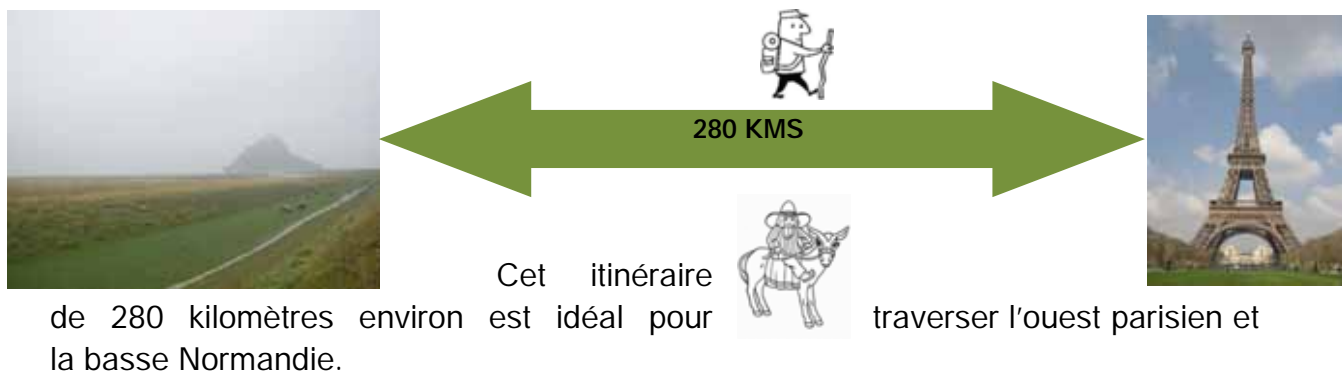
Elle devient ainsi une zone piétonne et cyclable arborée et végétalisée avec des structures environnementales s'intégrant parfaitement avec les principes de notre **AVAP en cours de finalisation**.

LOCALISATION



LE GR® 22

Cette célèbre voie de grande randonnée relie toujours la capitale au Mont-Saint-Michel. Le tracé au départ de l'ouest de Paris emprunte le GR® 1 jusqu'aux environs de Monfort l'Amaury (non loin des sources de la Vesgre) pour avoir ensuite son propre cheminement :



LE GR® 22 A BERCHERES

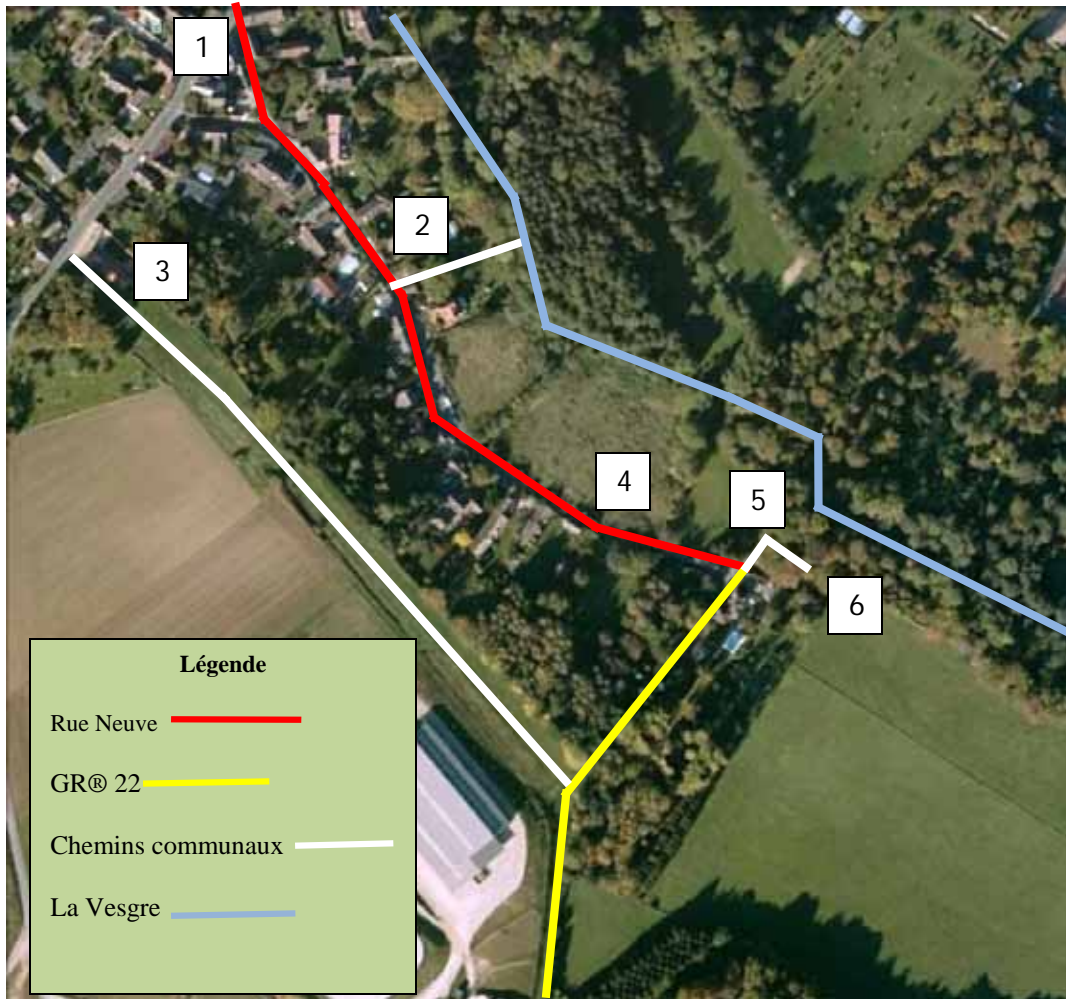
Venant de Richeville, il traverse la commune sur une distance d'environ 3.5 Kilomètres, d'Est en Ouest.

Contournant le « Bois d'Illier » (alt 112M) pour se frayer un passage entre «Le Tertre» et le château de Herse, il emprunte ensuite **la rue Neuve** pour rejoindre le centre du village via la place de l'église et la rue du pont. Celui-ci traversé, il bifurque alors à gauche en longeant le bras principal de la rivière pour se diriger vers le moulin. Il le contourne pour regagner les bords de la Vesgre (alt 84M) au niveau du « bas des près ».



POINTS DE VUE OFFERT PAR LA RUE NEUVE





A ce niveau du parcours le GR 22 est planté chaque année d'un arbre fruitier en l'honneur des enfants nés dans l'année écoulée.

Il rejoint ensuite le charmant petit hameau de St Ouen.

Mais revenons à notre GR :

L'objectif de la commune est de recréer véritablement avec des matériaux nobles un chemin « campagnard », avec ses talus fleuris, ses arbustes et ses haies refuge des oiseaux et des insectes.

Pénétrant dans le village avec des revêtements gravillonnés, il se poursuit avec des enrobés de couleur beige et une structure architecturale s'intégrant dans l'esprit que la commune veut donner (bordures et pavés grés, plantations d'essences locales.....) dans le but d'effacer au maximum l'aspect négatif de « rue ».

Ce projet s'inscrit dans la droite ligne de la poursuite du développement écologique, environnemental et touristique que la commune a amorcé avec la restructuration de l'impasse de l'École réalisé en 2010, la réfection de l'Église en cours.